

Rapport final de la concertation continue

Du 5 JUILLET 2023 au 15 FEVRIER 2024

**Extension de l'usine
d'enrichissement
d'uranium Georges
Besse 2**

Denis Cuvillier

15 février 2024



SOMMAIRE

Synthèse pour les décideurs et pour le public.....	3
Les enseignements clefs de la concertation continue	3
Fiche d'identité du projet.....	4
Les chiffres clefs de la concertation.....	7
Rappel des enseignements et des recommandations de la concertation préalable.....	8
Une concertation organisée sur 3 périmètres avec une mobilisation en demi-teinte	8
Un soutien local mais une opportunité controversée	8
Des débats autour des risques sismiques sur un périmètre EDF + ORANO	9
Le bilan des garants	9
Dans leur bilan les garants ont formulé des demandes de précisions et questionné également le porteur u projet en s'appuyant sur les interrogations du public. Les garants ont également fait des recommandations sur la manière d'associer le public.	9
Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées suite aux contributions et interrogations formulées par les publics.....	9
Recommandations des garants pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique	10
Suites données par ORANO a la concertation préalable	11
L'avis de la CNDP	11
Mission du garant POUR LA CONCERTATION CONTINUE	12
Dans l'exercice de sa mission, le garant s'est particulièrement attaché à organiser le suivi des actions de concertation sur la base des recommandations formulées dans le bilan des garants et dans l'de la CNDP et des engagements de ORANO publiés dans sa réponse.....	12
Organisation et modalités de la concertation	13
La poursuite des actions mises en place pendant la concertation préalable	13
L'appui sur la Commission Locale d'Information sur les Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET).....	13
Résultats de la concertation continue	14
L'opportunité du projet	14
Les risques	14
L'URT et l'URE	14
Le centre de stockage de Solerieux.....	14
Avis du garant sur le déroulé de la concertation, et recommandations au maître d'ouvrage.....	15
Une forte implication de ORANO dans l'animation de la concertation	15
Une volonté de travailler avec le garant.....	15
Recommandations au maitre d'ouvrage sur la suite de la concertation	15
LISTE DES ANNEXES.....	15

SYNTHESE POUR LES DECIDEURS ET POUR LE PUBLIC

Les enseignements clefs de la concertation continue

ORANO a maintenu pendant la période de concertation continue l'ensemble des dispositifs de communication et d'échanges mis en place pour la concertation préalable. Aussi bien auprès du grand public que des autres acteurs (presse, élus, associations, monde économique, étudiants, personnel de l'entreprise). Des visites de site ont continué à être organisées. (cf annexe 1)

Le garant a été associé à la plus grande partie de ces réunions. Par ailleurs des points d'avancement spécifiques sur l'avancement des actions de concertation ont été mis en place avec le garant et l'équipe-projet de ORANO (direction de la communication, direction des relations publiques et direction de la maîtrise d'ouvrage du projet. Le tableau de suivi de la concertation continue était construit sur la base des demandes des garants et de la CNDP à l'issue de la concertation préalable et des engagements de ORANO dans sa réponse au bilan des garants.

La Commission Locale d'Information sur les Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET) s'est impliquée en inscrivant des points d'avancement sur le projet et la concertation aux ordres du jour des réunions publiques et des réunions plénières.

Cette phase de concertation a permis ainsi :

- *De maintenir un espace de dialogue avec le grand public et les autres acteurs (élus, associations, monde économique).*
- *D'avoir des réponses de ORANO sur les sujets qui avaient été identifiés par les garants comme nécessitant des compléments :*
 - *Le centre de stockage de Solérieux*
 - *Le traitement de l'URT et l'enrichissement de l'uranium appauvri*
- *D'informer sur l'avancement des procédures du projet et de préparer ainsi l'enquête publique à venir*

L'opportunité du projet n'a plus été questionnée lors de cette concertation continue.

En revanche, les sujets liés aux risques sismiques et à la ressource en eau, déjà abordés pendant la concertation préalable, ont continué à l'être pendant la concertation continue. Sur le risque sismique, la volonté de dialogue de ORANO, en étroite collaboration avec EDF, a répondu aux demandes des associations. en terme de méthode.

Enfin ORANO a mis en place, pendant la période de concertation continue et qui se prolongera ensuite pendant toute la phase des travaux, une démarche spécifique avec les entreprises locales et les entreprises partenaires sur les appels d'offre travaux, ce qui était une des demandes du public et des entreprises.

FICHE D'IDENTITE DU PROJET

Maitre d'ouvrage :

Le responsable du projet est ORANO, groupe industriel issu de la restructuration d'AREVA, détenu à 90% par l'État français. ORANO se présente comme un « expert mondial du cycle du combustible nucléaire », comprenant des activités « de la mine au démantèlement en passant par la conversion, l'enrichissement, le recyclage, la logistique et l'ingénierie. » ORANO propose des produits et services sur l'ensemble du cycle du combustible nucléaire aux électriciens.

L'effectif d'ORANO est d'environ 17.000 salariés dont 2.500 sur le site du Tricastin qui génère par ailleurs 2.000 emplois indirects.

Contexte du projet :

Orano exploite notamment le site du Tricastin où sont regroupées des activités de chimie (conversion, défluoration et dénitrification) et d'enrichissement de l'uranium.

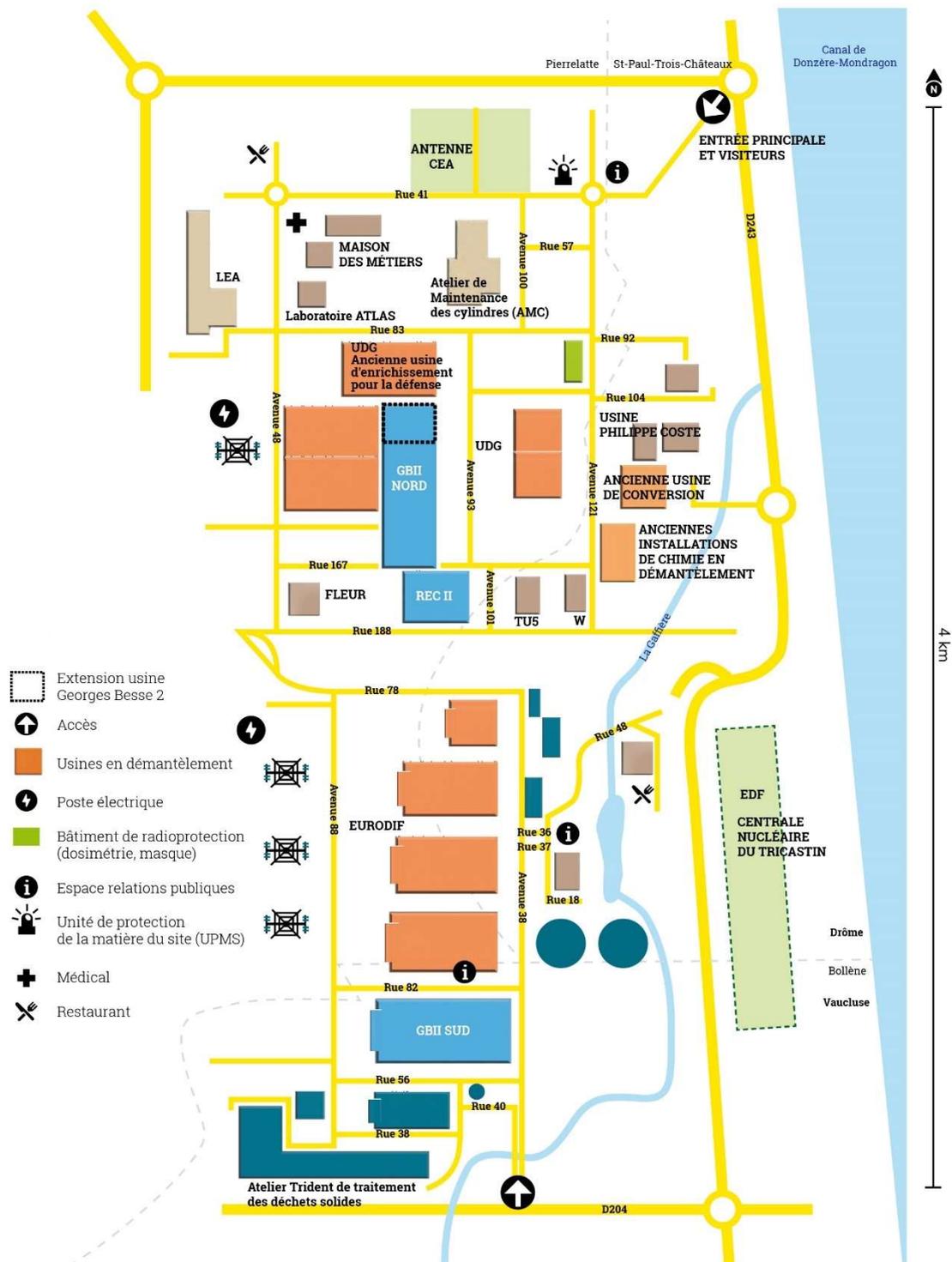
Parmi les installations de ce site, l'usine Georges Besse II est une installation nucléaire de base (INB 168) d'enrichissement d'uranium par le procédé de centrifugation. Mise en service progressivement entre 2011 et 2016, sa capacité annuelle nominale est actuellement de 7,5 millions d'UTS₁ (MUTS).

Orano a décidé la construction d'une extension pour atteindre la capacité de production maximale initialement prévue au moment de la conception de l'usine Georges Besse II, soit 11 MUTS. Cette extension serait implantée dans le prolongement de l'unité Nord de l'usine actuelle.

Les effets du projet sont essentiellement socio-économiques avec la création de 50 emplois supplémentaires permanents et surtout 300 à 500 personnes pendant les 5 ans de la phase travaux. En matière d'impacts sur l'environnement l'activité d'enrichissement peut être à l'origine de rejets atmosphériques et d'effluents liquides qui sont suivis dans le cadre des autorisations données par les services de l'Etat et l'Autorité de Sureté Nucléaire.

¹ l'Unité de Travail de Séparation (UTS) est l'unité de mesure utilisée comme standard international pour quantifier la production de l'activité enrichissement

Localisation du projet sur le site industriel du Tricastin



Source : dossier de la concertation préalable

Le projet se situe sur le site du Tricastin, implanté sur 3 communes, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte dans la Drôme, ainsi que Bollène dans le Vaucluse. C'est le site industriel qui accueille la plus importante concentration d'industries nucléaires et chimiques de France. Il regroupe de nombreuses activités liées à la fabrication et l'exploitation du combustible nucléaire réparties en trois entreprises distinctes : la centrale nucléaire d'EDF avec quatre réacteurs, le site Orano et une antenne du commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Objectifs du projet pour le MO :

L'objectif du projet est d'augmenter les capacités d'enrichissement occidentales de l'uranium pour éviter une pénurie et garantir la souveraineté occidentale et l'approvisionnement des électriciens occidentaux.

En 2021, quatre grands acteurs (ORANO, URENCO, ROSATOM et CNNC) détenaient 99 % des capacités totales installées de production d'uranium enrichi. CNNC, enrichisseur chinois, ne produit que pour les besoins domestiques de la Chine. ROSATOM (Russie) fournit en moyenne aujourd'hui 30% des besoins occidentaux dont 28% aux Etats-Unis, et 31% en Europe.

Les conséquences immédiates du conflit Russie-Ukraine résident dans le risque de rupture subite ou à terme, totale ou partielle des livraisons d'uranium enrichi russe, comme c'est déjà le cas s'agissant de la fourniture de gaz aux pays occidentaux. Dans ces conditions, de nombreux énergéticiens, encouragés aussi par leurs Etats, souhaitent désormais sécuriser leurs approvisionnements en réduisant leur dépendance et leur part d'approvisionnement en uranium enrichi russe.

Caractéristiques principales :

Le procédé qui sera utilisé dans l'extension sera le même que celui utilisé dans l'usine Georges Besse II actuelle : l'uranium est enrichi par centrifugation.

La centrifugation consiste à faire tourner à très haute vitesse un bol cylindrique dans lequel est introduit de l'uranium sous forme gazeuse, l'hexafluorure d'uranium (UF6). Sous l'effet de la force centrifuge, les molécules les plus lourdes de l'UF6 (U238) se concentrent à la périphérie tandis que les plus légères (U235) migrent vers le centre. Cette étape élémentaire de séparation des molécules est répétée au sein d'un ensemble de centrifugeuses mises en réseau, appelé « cascades ». Un ensemble de cascade forme un module.

L'augmentation des capacités de l'usine Georges Besse II repose sur la création de 4 modules supplémentaires d'enrichissement d'uranium naturel, soit un passage de 6 à 10 modules pour l'unité Nord (cf schéma). Ce sont des modules de 8 cascades identiques aux modules existants.

Coût :

Dans sa conférence de presse du 19 octobre 2023, ORANO a annoncé un investissement de 1,7 milliard d'euros.



LES CHIFFRES CLEFS DE LA CONCERTATION

- **Quelques dates clés :**
 - 23 septembre 2022 : saisine de la Commission Nationale du Débat Public par ORANO
 - 5 octobre 2022 : décision d'organiser une concertation préalable et de désigner Etienne BALLAN, Isabelle BARTHE et Denis CUVILLIER garant.e.s
 - 1er février au 9 avril 2023 : déroulé de la concertation préalable
 - 9 mai 2023 : publication du bilan des garant.e.s
 - Juin 2023 : réponse de ORANO au bilan tirant les enseignements de la concertation et décision de poursuivre le projet
 - 5 juillet 2023 : décision de la CNDP de désigner Denis CUVILLIER garant de la concertation jusqu'à l'enquête publique du projet
- **Périmètre de la concertation : 140 communes, 4 départements, 3 régions**
- **1 000 exemplaires du dossier du maître d'ouvrage**
- **90 000 dépliants de synthèse du dossier distribués dans les boîtes aux lettres**
- **3 630 dépliants distribués lors des rencontres**
- **15 250 dépliants distribués dans 140 mairies et les boulangeries des mêmes communes**
- **160 affiches distribuées aux communes et communautés de communes**
- **Conférence de presse de lancement le 1^{er} février 2023**
- **15 Evènements publics dont :**
 - 4 réunions publiques rediffusées en ligne
 - 2 webconférences
 - 5 rencontres de terrain
 - 4 forums/salons
 - 1 réunion dédiée aux acteurs économiques
 - 1 réunion dédiée au personnel du site du Tricastin
 - 15 visites du site dont 6 à l'attention des étudiants
- **2 200 Participant.e.s**
- **4 200 Connexions au site internet www.projetextensiongb2.fr**
- **23 Questions posées**
- **180 Avis**
- **203 Contributions**

RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA CONCERTATION PREALABLE

Une concertation organisée sur 3 périmètres avec une mobilisation en demi-teinte

La concertation a été organisée afin que tous les publics concernés puissent être informés et participer aux échanges : à l'échelle locale du bassin de vie du Tricastin (réunions publiques, rencontres de proximité, visites de l'usine existante, etc.), à l'échelle interrégionale (réunion des acteurs économiques, rencontres avec des lycéens et étudiants), et enfin à l'échelle nationale et internationale (webconférences). En effet, l'extension est présentée par Orano comme devant répondre à la nouvelle situation géopolitique créée par la guerre en Ukraine : les électriciens occidentaux devraient être amenés à réduire les fournitures venant de Russie, et l'extension de capacité aurait vocation à répondre à la demande ainsi créée.

La concertation a suscité une mobilisation en demi-teinte : une assez faible participation aux réunions publiques et aux webconférences, mais beaucoup d'intérêt pour le sujet lors des rencontres de proximité, les réunions avec le personnel ou les entreprises, et enfin les visites. Les contributions argumentées sont finalement nombreuses et diversifiées. Elles sont portées par une grande diversité d'acteurs.

Un soutien local mais une opportunité controversée

De nombreux acteurs locaux politiques et économiques ont exprimé durant la concertation leur soutien au projet, et confirment la vocation « nucléaire » de leur territoire, qu'ils souhaitent par ailleurs voir accueillir une future paire de réacteurs EPR2. Les entreprises ont saisi l'opportunité de cette phase de concertation pour interpeller Orano sur une association plus large des entreprises locales et régionales aux travaux à venir. Certains acteurs participant à la concertation regrettent cependant cette « mono-activité nucléaire », mais le grand public rencontré au plus près du site admet globalement l'intérêt du projet en termes d'emploi et de développement, tout en interrogeant le porteur du projet sur les questions de sécurité.

Si les caractéristiques du projet ne sont donc pas remises en cause, ce sont bien son opportunité et ses objectifs qui sont le plus controversés. Ainsi, si Orano présente son projet comme émanant d'une démarche essentiellement commerciale liée à la guerre en Ukraine, les participants y voient d'autres logiques plus globales. La plupart pensent qu'il est en fait l'un des maillons de la relance du nucléaire, en France et à l'international. Les uns espèrent cette relance et voient dans le projet un acte d'affirmation de souveraineté énergétique et un choix industriel national permettant de renouer avec le nucléaire à grande échelle. Les autres contestent l'existence même d'un futur développement du nombre de réacteurs, et considèrent que la souveraineté recherchée ne sera pas atteinte : pour eux, le choix stratégique d'Orano nourrit en fait une industrie sur laquelle la Russie a d'ores et déjà une position dominante, et justifie une perspective qui la renforcera. Ces questions ne sont pas tranchées à l'issue de la concertation, mais le choix d'Orano, dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat Français, revêt une dimension bien plus que commerciale pour certains participants. Les garants estiment qu'il devrait être inscrit et débattu dans une politique publique et énergétique plus transparente.

Si cette politique est orientée vers une maîtrise de l'ensemble du cycle du combustible par la France et/ou les nations occidentales, alors la concertation a montré que d'autres sujets ne peuvent être détachés du projet d'extension de GB2. Il en est ainsi des conditions d'extraction du minerai, de la possible réduction des extractions par un ré-enrichissement de l'uranium appauvri, du devenir plus général de l'uranium appauvri déjà stocké sur le Tricastin, de la conversion de l'uranium de retraitement, du démantèlement d'Eurodif, ou même du devenir des matières issues d'activité anciennes, et stockées dans le bassin du Tricastin, etc.

Des débats autour des risques sismiques sur un périmètre EDF + ORANO

La concertation a notamment permis au grand public de mieux identifier l'ensemble des activités sur le site du Tricastin, qu'Orano partage avec la centrale nucléaire EDF. Les risques liés aux installations d'Orano, plus chimiques que nucléaires, ont été évoqués et discutés, mais leur nature n'est pas modifiée du fait que la technologie envisagée est déjà utilisée et évaluée du point de vue environnemental. La consommation en énergie a été fortement diminuée par rapport à la technologie antérieure par diffusion gazeuse, et les besoins en eau sont assez faibles. Le risque sismique, en revanche, a fait l'objet de plusieurs remarques et fait craindre un enchaînement d'accident sur le site, malgré le dimensionnement anti-sismique des installations elles-mêmes. La concertation confirme donc l'importance de considérer le site du Tricastin comme un ensemble, intégrant la centrale EDF, du point de vue des risques et de l'environnement. Enfin, l'évolution du climat inquiète, du fait de la possibilité de longues vagues de chaleur ou de froid, qui compliqueraient le fonctionnement du site. L'ensemble du public, qu'il exprime un avis plutôt favorable ou plutôt défavorable sur le projet, est très attaché à une surveillance indépendante et transparente de l'ensemble du site.

Le bilan des garants

Dans leur bilan les garants ont formulé des demandes de précisions et questionné également le porteur du projet en s'appuyant sur les interrogations du public. Les garants ont également fait des recommandations sur la manière d'associer le public.

Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées suite aux contributions et interrogations formulées par les publics

Demande de précisions / réponses	Acteur / Autorité concernée EDF, Orano
<i>1. Publier le bilan précis des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français</i>	Orano
<i>2. Rédiger et publier un bilan social et environnemental consolidé des exploitations futures et présentes de l'uranium naturel par Orano, y compris son transport jusqu'à Malvési</i>	Orano
<i>3. Préciser l'ensemble des interactions directes et indirectes d'Orano avec le territoire et les acteurs russes, pour l'extraction, le traitement et l'acheminement de l'uranium naturel et des autres matières du « cycle » du combustible</i>	Orano
<i>4. Mettre en place un groupe de suivi sur la dévolution des marchés associant les CCI des 4 départements concernés et traitant notamment des procédures et des calendriers</i>	Orano, EDF, CCI, Pôle Emploi
<i>5. Mettre en place avec EDF, les CCI et pôle emploi un groupe de travail sur la gestion des compétences</i>	CLIGEET, Conseils départementaux et régionaux

6. Mettre en place une instance du type conseil de développement, à échelle interrégionale pour couvrir la zone économique du Tricastin

Orano

7. Indiquer à quelles conditions (techniques, budgétaires, temporelles) les matières entreposées à Solérieux pourraient être récupérées et traitées par Orano

EDF, Orano

8. Indiquer à quel horizon et selon quelles modalités le traitement de l'URT (conversion et enrichissement) pourrait être réalisé en France ?

Orano

9. Préciser clairement quelle quantité d'uranium appauvri pourrait être enrichi, à quel terme, et avec quels effets sur les quantités extraites sur le milieu naturel ?

Orano

10. Préciser le devenir envisagé pour le devenir de l'uranium appauvri, avant ou après réenrichissement ?

Recommandations des garants pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

Recommandations des garants

Acteur / Autorité concernée
CLIGEET, Orano, EDF

1. Mettre à disposition du public de manière permanente (CLIGEET), et actualisée régulièrement, le support de présentation sur les évolutions du site du Tricastin dans son ensemble

EDF, Orano

2. Rendre systématique la participation active d'Orano et EDF à l'ensemble des temps d'échange sur les différents projets de la plateforme du Tricastin, portés par l'une ou l'autre entreprise

Orano

3. Organiser très régulièrement des visites des installations d'Orano, ouvertes au grand public, sur inscription

Orano

4. Préciser et publier le programme de travaux et de développement d'installations sur le site Orano du Tricastin à moyen et long terme, concernant le démantèlement d'Eurodif, l'extension éventuelle de l'usine GB2 Sud, la construction d'une usine de conversion de l'URT, etc.

Orano

5. Produire à destination du grand public, à visée pédagogique, une analyse du risque sismique, de son degré de connaissance, et de ses effets potentiels et cumulés sur l'ensemble des installations du site du Tricastin (EDF et Orano)

SUITES DONNEES PAR ORANO A LA CONCERTATION PREALABLE

Dans sa réponse au bilan des garants tirant les enseignements de la concertation préalable, ORANO a annoncé sa décision de poursuivre le projet et pris les engagements suivants :

- Elargir au grand public les visites de site, sous réserve de l'accord des autorités, afin de favoriser l'information et la pédagogie sur les activités d'Orano en général et sur l'usine d'enrichissement Georges Besse 2 en particulier
- Renforcer les échanges avec les acteurs économiques, en lien avec les CCI et l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, pour faciliter l'accès du tissu économique local aux marchés lancés par Orano dans le cadre du projet d'extension de l'usine Georges Besse 2 ;
- Poursuivre l'information et le dialogue avec le public sur le projet d'extension de l'usine d'enrichissement Georges Besse 2 à travers plusieurs actions :
 - présenter l'état d'avancement du projet lors des réunions plénières de la CLIGEET (sous réserve de l'accord du bureau de la CLIGEET)
 - maintenir le site internet du projet et y publier régulièrement les informations et la documentation disponible,
 - informer systématiquement sur l'avancement du projet à l'occasion des différents événements organisés par Orano dans le territoire,
 - continuer de se tenir à la disposition des exécutifs locaux pour présenter l'état d'avancement du projet dans les instances.
- Intensifier, au-delà du seul projet d'extension de l'usine Georges Besse 2, l'information sur les projets envisagés sur le site du Tricastin dans son ensemble en proposant à la CLIGEET d'en faire un point à l'ordre du jour des réunions plénières.

ORANO a également répondu aux demandes de précisions faites par les garants.

L'avis de la CNDP

Lors de la séance plénière du 5 juillet 2023 la CNDP a formulé un avis sur la complétude et la qualité argumentative des réponses apportées par ORANO et formulé les recommandations suivantes pour la phase de concertation continue à suivre en demandant que :

- le maître d'ouvrage apporte rapidement les compléments de réponse manquants dans le rapport publié en juin 2023 ;
- le maître d'ouvrage complète sa réponse aux questions 1 et 3 (formulées dans le bilan des garants) en coordination avec EDF et des compléments d'analyse de l'IRSN pour établir un document autoporteur ;
- le maître d'ouvrage élabore un scénario de dépollution du site de Solérieux en analysant les effets socio-économiques et environnementaux ;
- le maître d'ouvrage complète sa réponse aux questions 8, 9 et 10 (formulées dans le bilan des garants) en établissant un document simple et pédagogique sur les sujets de l'URT et de l'enrichissement de l'uranium appauvri, en donnant à voir au public le cadre réglementaire et les jalons décisionnels ;
- le maître d'ouvrage présente, lors de la prochaine réunion de la CLIGEET, le dispositif de concertation continue prévu jusqu'à l'enquête publique élaboré en lien avec le garant.

MISSION DU GARANT POUR LA CONCERTATION CONTINUE

L'enjeu majeur de la concertation continue est d'adapter le dispositif participatif à la durée d'élaboration du projet. Il a pour but notamment de :

- clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- veiller à ce qu'ils soient associés et informés des décisions majeures ;
- s'assurer de la mise à disposition des publics des études, notamment les études environnementales ;
- éviter que la concertation continue soit réservée aux parties prenantes.

Dans l'exercice de sa mission, le garant s'est particulièrement attaché à organiser le suivi des actions de concertation sur la base des recommandations formulées dans le bilan des garants et dans l'de la CNDP et des engagements de ORANO publiés dans sa réponse.

Des points d'avancement spécifiques sur l'avancement des actions de concertation ont ainsi été mis en place en présentiel avec le garant, la direction de la communication, la direction des relations publiques et la direction de projet.

Le tableau de suivi était construit sur la base des demandes des garants et de la CNDP dans leur bilan et des engagements de ORANO dans sa réponse. (cf annexes 3 à 5)

Il a été régulièrement actualisé tout au long de la concertation

ORGANISATION ET MODALITES DE LA CONCERTATION

La poursuite des actions mises en place pendant la concertation préalable

L'ensemble des dispositifs et actions mis en place pour la concertation préalable a été maintenu pendant la concertation continue.

L'ensemble de ces démarches est présenté dans l'annexe 1, en miroir des engagements de ORANO suite au bilan des garants.

On peut retenir :

- *Les relations avec la presse,*

Près d'une centaine d'articles ont été publiés dans la PQR et la presse spécialisée sur cette période, notamment à l'occasion de l'inauguration de l'activité Isotopes Stables puis de la décision du Conseil d'Administration de réaliser le projet et à l'occasion de la journée résilience « prévention des risques ». (cf annexe 3)

- *Les visites de site*

Plusieurs visites de site ont été organisées,

- Une à destination du grand public pour la journée résilience
- Une pour les membres de la CLIGEET,
- Une avec la CGT avec participation de la secrétaire nationale
- Deux à destination des étudiants de l'ENSAM Aix.

- *La rencontre avec l'ensemble du personnel*

A la convention des salariés de ORANO du 20 décembre 2023 (1300 participants), un stand présentait le projet GB2, la concertation et la CNDP

- *Les rencontres avec les représentants du personnel ORANO*

3 réunions ont été organisées, dont une avec le CSE Orano Tricastin

- *Les rencontres avec les entreprises partenaires d'ORANO*

130 entreprises ont participé à la rencontre du 16 novembre 2023, consacrée au projet GB2 et à la politique d'achat ORANO

- *Le maintien du site internet*

Le site a été régulièrement actualisé. Il y a eu 3.300 connexions pendant cette phase. A noter que le dépôt des contributions en ligne n'était plus possible pendant cette phase.

L'appui sur la Commission Locale d'Information sur les Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET)

Cette instance joue pleinement son rôle d'information et d'échanges avec ses membres et notamment les associations.

Elle a apporté un concours significatif à la concertation continue en inscrivant le projet aux deux réunions plénières des 30 juin et 29 novembre 2023 et à la réunion publique du 26 septembre 2023.

Les associations comme Greenpeace, France Nature Environnement, les Amis de la Terre, la CRIIRAD, qui n'étaient que peu intervenues lors de la phase de concertation préalable, participent activement à ces réunions. ORANO s'est appuyé sur ces réunions pour informer sur la concertation (à la plénière du 29 novembre l'intervention préliminaire de ORANO a porté à 2/3 du temps sur un point d'avancement de cette concertation).

RESULTATS DE LA CONCERTATION CONTINUE

L'opportunité du projet

Très peu d'observations du public ont porté sur l'opportunité même du projet, dans un sens comme dans l'autre.

Les risques

En revanche, les sujets liés aux risques sismiques, à la ressource en eau et aux risques chimiques déjà abordés pendant la concertation préalable, ont continué à l'être pendant la concertation continue. Notamment par le grand public lors des visites du site et en réunion publique, et par les associations lors des réunions CLIGEET.

Le sujet de l'eau concerne EDF et l'Autorité de Sureté Nucléaire.

Sur le risque sismique, la volonté d'ORANO d'échanger avec le public a été saluée par les associations. Mais elles ont demandé quand sera disponible le document à destination du grand public sur l'analyse du risque sismique, de son degré de connaissance, et de ses effets potentiels et cumulés sur l'ensemble des installations du site du Tricastin (EDF et Orano), document qui figure dans les engagements de ORANO. Ce dernier a annoncé sa mise à disposition en 2024.

L'URT et l'URE

Certains ont questionné sur la réutilisation par EDF de l'uranium de retraitement enrichi (URE), uranium issu du retraitement du combustible nucléaire usé (URT).

Au vu des faibles quantités évoquées au regard des volumes importants d'URT stockés sur le site du Tricastin pour le compte de EDF, la CRIIRAD considère que l'URT doit être considéré comme en déchet.

Le centre de stockage de Solerieux

ORANO a présenté la démarche de suivi du site, qui a vocation à se poursuivre sur le long terme. En réponse à une question ORANO a dit qu'il n'envisageait pas de retraiter ces déchets.

AVIS DU GARANT SUR LE DEROULE DE LA CONCERTATION, ET RECOMMANDATIONS AU MAITRE D'OUVRAGE

Une forte implication de ORANO dans l'animation de la concertation

Les équipes de ORANO, direction de la communication, direction des relations publiques et direction de projet ont eu la préoccupation de la concertation, sur la base des engagements pris à l'issue de la concertation préalable, et y ont consacré le temps et les moyens nécessaires dans un contexte où le lancement de la réalisation du projet les mobilisait fortement par ailleurs.

Une volonté de travailler avec le garant

Les interlocuteurs de ORANO ont répondu aux demandes du garant, d'abord en consacrant le temps nécessaire aux échanges et ensuite intégrant ses demandes dans le processus de LAconcertation.

Recommandations au maitre d'ouvrage sur la suite de la concertation

Le garant formule les recommandations suivantes :

- Continuer à faire vivre le dispositif de concertation
- Publier le document sur les risques sismiques
- Maintenir le site internet et en faire un dispositif interactif en l'ouvrant à système de question/réponses

LISTE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1** **Détail des actions développées pendant la concertation continue**
- **ANNEXES 2 & 3** **Dispositif de suivi avec le garant**
- **ANNEXE 4** **Suivi presse et médias**

